

<p>Nom et coordonnées de l'école : EMPU Lucie Artu EEMU Jean Toulza RPI 42</p> <p>Commune : Mazion-Eyrans</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{er} TRIMESTRE</p> <p>Date : 5 novembre 2024</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Circonscription :
BLAYE

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : M^{me} Bertineau

Equipe enseignante :	M ^{me} Bartz, M ^{me} Brayda-Bruno, M ^{me} Emmery
Le maire ou son représentant :	Eyrans : M. Bailan Mazion : M ^{me} Chasseloup
Les conseillers municipaux :	Eyrans : M. Rousset, M. Torres, M ^{me} Petit, M ^{me} Jolly Michaud, M ^{me} Hourdebaigh Mazion : M. Sicaud,
DDEN :	/
Représentants des parents d'élèves :	Eyrans : M ^{me} Pietrzak, M ^{me} Floch Mazion : M ^{me} Allouet, M ^{me} Rieger
APE	M ^{me} Brayette
Agents municipaux :	M ^{me} Morandière
AESH	M ^{me} Cathelot

Excusés :

Inspectrice de l'éducation nationale : M^{me} Hache
Mosieur le Maire de la commune d'Eyrans : M. Bailan
Parents élus : M^{me} Dubois, M^{me} Bernal
Aesh : M^{me} Herbreteau
Atsem : M^{me} Pourresy

Début du conseil d'école : 17h35

Secrétaire de séance : M^{me} Bartz

CONSEIL D'ÉCOLE :

- Présentation des membres du Conseil d'École

Tour de table pour présenter tous les membres présents.
Il n'y a pas de DDEN pour notre RPI.

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves 2024

Les résultats sont les suivants :

Pour l'école d'Eyrans :

Électeurs	83
Votants	46
Bulletins blancs ou nuls	2
Suffrages exprimés	44
Participation	55.42 %

M^{mes} DUBOIS, PIETRZAK et BERNAL sont titulaires.
M^{me} FLOCH est suppléante.

Pour l'école de Mazion :

Électeurs	52
Votants	39
Bulletins blancs ou nuls	3
Suffrages exprimés	36
Participation	75%

M^{me} Allouet est titulaire.
M^{me} Rieger est suppléante.

- Règlement intérieur du conseil d'école – Fonctionnement du conseil d'école

Le Conseil d'École se réunit trois fois dans l'année pour discuter des points annoncés à l'ordre du jour par la directrice.

Il réunit les représentants de la communauté éducative.

Il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote sur certains points, notamment sur le règlement intérieur.

Pour les questions nécessitant un vote, le vote à main levée est le mode de suffrage courant.

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés, une voix par personne (1 voix par enseignant, 1 voix pour la directrice, 2 voix pour les élus, 1 voix par représentant de parents d'élèves élus titulaires, ou suppléant remplaçant le titulaire).

Afin d'établir un procès-verbal du Conseil, un secrétaire de séance est sollicité.

Le PV est communiqué à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, à la municipalité et aux parents d'élèves.

Les questions des parents doivent remonter à la présidente du conseil 8 jours avant la date du conseil.

- Vote du fonctionnement en conseil d'école regroupé

Les équipes pédagogiques des écoles d'Eyrans et Mazion souhaitent regrouper leur conseil d'école pour l'année 2024-2025 au titre du Regroupement Pédagogique Intercommunal 42.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M^{me} Bertineau, directrice de l'école d'Eyrans, présidera le conseil regroupé.

ÉDUCATION NATIONALE

I. Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur – Charte de la Laïcité et Charte de la diversité

Les règlements ainsi que les chartes ont été envoyés en amont aux membres du conseil afin qu'ils en prennent connaissance.

La charte de la Laïcité rappelle les principes fondamentaux de la république Française, la neutralité des personnels ainsi que la laïcité des enseignements.

La Charte de la Diversité précise que l'école est inclusive. Cela implique l'acceptation et la prise en compte de tous les élèves dans leur singularité.

Les règlements intérieurs sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Ils seront transmis aux familles, accompagnés des Chartes de la Laïcité et de la Diversité pour en accuser réception et signature.

b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

Un plan de prévention des violences au sein du RPI a été élaboré. Il reste valable cette année.

Un paragraphe a été rajouté au règlement intérieur de chacune des écoles de France.

En cas de situation de harcèlement supposée ou avérée, un protocole de prise en charge est mis en place en lien avec la circonscription de Blaye.

Pour information, la journée de lutte contre le harcèlement scolaire a lieu jeudi 7 novembre.

Les enseignantes des écoles ont été formées à la « méthode de la préoccupation partagée » qui permet d'intervenir dès détection d'une situation d'intimidation naissante.

c) Présentation du plan de continuité pédagogique

La continuité pédagogique s'applique uniquement en cas de fermeture de l'école ou de la classe, quelles qu'en soit les causes. Il s'agit de s'organiser pour faire face à des situations particulières comme celles connues pendant la crise du Covid.

Les coordonnées des familles sont mises à jour chaque année, il est donc très important de signaler tout changement.

Les familles qui ne sont pas équipées numériquement sont identifiées. Dans ce cas, les mairies peuvent être mises à contribution pour l'impression de documents par exemple.

Chaque classe dispose d'une adresse mail pour communiquer avec les familles et transmettre le travail.

Attention, ce dispositif ne s'applique pas en cas d'absence des enfants.

d) Sécurité à l'école

Exercices incendie : 2 exercices sont obligatoires chaque année (le 1er durant le mois de septembre – un 2^e durant l'année)

A Eyrans : il a eu lieu le 16 septembre.

A Mazion : il a eu lieu le 19 septembre.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : il présente 2 parties distinctes :

- risque majeur : confinement pour mettre les enfants et le personnel en sécurité en attendant les secours en cas de problèmes liés à des risques naturels (inondation, tempête, ...) ou technologiques.
- attentat/intrusion : dans ce cas, on apprend aux enfants à se cacher ou fuir vers un lieu de repli.

Deux exercices PPMS sont effectués chaque année, un pour chaque type.

Le 1^{er} concernait le PPMS attentat/intrusion.

A Eyrans comme à Mazion, il a eu lieu le jeudi 17 octobre.

Ces exercices ont pour objectifs de faire acquérir de bons réflexes aux élèves et de les aider à identifier les différents signaux.

e) Fonctionnement et état financier de l'année 2023-2024 de la coopérative scolaire

Les écoles sont affiliées à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

Bilans 2023-2024 :

Eyrans

Départ	3 320,01	
	Recettes	Sorties
Adhésion à l'OCCE + assurance + frais compte		161,90
Cotisations de rentrée des familles	485	
Don APE (+ un meuble 139,99)	177	
Projets, livres, matériel éducatif		168,61
Jeux de récréation		168,95
Photos de classes	443,50	
Tombola	1974	1 012,83
Noël		48,05
100 ^e jour		118,81
Kermesse + jeux fin d'année + goûter		169,41
Sortie fin d'année Paléosite	APE 100 Familles 114	506
Caisses de classe	177,28	1 050
TOTAL	3 470,78	3 404,56
RESTE		3 386,23

Les dépenses pour chaque classe sont :

	GS-CP		CE1-CE2		CM1-CM2	
	350		350		350	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Livre abimé remboursé					6,90	
Marché de Noël	132,50	76,69	115	53,37	130	25,85
Projets de classe		28,56		121,89		114,66
Outils pédagogiques		191,20				58,47
Livres/jeux						131,44
Arts visuels		50,93		42,38		
Cuisine				44,72		
Kermesse		29,21		75,42		
Inclusion/différenciation		105,38		90,15		16,80
TOTAL	132,50	481,97	115	427,93	136,90	347,22
RESTE		0,53		37,07		139,68

Bilan de début d'année 2024-2025 :

Eyrans :

Recettes	Dépenses
Cotisations de rentrée : 430	Coopératives de classes : 1050
	Adhésion + assurance OCCE : 148,09
	Jeux de récréation : 64,01

Le solde actuel de la caisse commune est donc de 2 554,13 euros et chaque caisse de classe a reçu 350 euros pour l'année.

Mazion

Solde au 31 août 2024	1141,56 €	
Bénéfice fête juin	285 €	
Appareil photo		99,98 €
Achats divers (cuisine, jardinage, rangements ...)		151,41 €
Don de la fédération des parents d'élèves	78 €	
Participation des parents à la coopérative scolaire	290 €	
Solde au 31 octobre 2024	1543,17 €	

f) Communication école / parents / mairie

« *La qualité du dialogue entre les enseignants et les familles favorise au bon épanouissement des élèves.* »

La confiance et le respect sont les bases de ce dialogue.

Les enseignantes peuvent inviter à rencontrer les familles si besoin. De même, les familles peuvent solliciter un rendez-vous aux enseignants. Pour cela, il est recommandé d'utiliser le cahier de liaison.

Aucun entretien ne sera donné sur le temps d'accueil.

Conformément au règlement intérieur, les absences doivent être signalées par mail ou par téléphone et justifiées par écrit au retour de l'élève.

Lorsque les parents ont besoin d'évoquer un problème durant le temps périscolaire, ils peuvent s'adresser à la mairie.

II. Projets et vie de l'école

a) Axes généraux

Le projet d'école du RPI comprend trois axes :

- Parcours scolaire et suivi des élèves en lien avec le collège du secteur
- Parcours artistique et culturel
- Favoriser la réussite de tous dans le langage

La « ronde des arts » rentre dans l'axe 2 du projet d'école.

La photo de classe a eu lieu le vendredi 20 septembre dans les 2 écoles.

Le marché de Noël aura lieu le mardi 17 décembre à la salle des fêtes de Mazion.

Des chants de Noël seront interprétés par les enfants et des objets fabriqués par les enfants seront vendus (don libre des familles).

Un apéritif sera offert par la mairie d'Eyrans durant cette soirée.

Les bénéficiaires viendront alimenter les caisses des classes.

Une séance de cinéma à Blaye sera offerte par la mairie de Mazion. Elle aura lieu le jeudi 12 décembre.

Les classes d'Eyrans fêteront le 100ème jour de classe en organisant des ateliers inter-classes début avril.

Les enseignantes rappellent qu'aucun cadeau de fête des mères/pères ne sera préparé en classe.

b) Projets de classe

Classe de PS-MS

- semaine du 14 au 18 octobre : semaine du goût

Christine a confectionné des menus par couleur. Les aliments avaient une couleur dominante par jour. Les enfants se sont habillés de cette même couleur. Nous avons fait également des grands panneaux de cette couleur pour décorer la cantine.

- jeudi 17 octobre : nous sommes allés voir l'exposition numérique sur les animaux dans l'art au presbytère de Mazion.
- vendredi 6 décembre : dans le cadre de « livres en citadelle », nous recevrons une illustratrice Amandine CADUSSEAU-NAVARRO
- festivités de Noël : avec Eyrans, nous irons au cinéma le jeudi 12 décembre et nous participerons au marché de Noël le mardi 17 décembre.

Classe de GS-CP et de CE1-CE2

Nous avons un projet « sciences » en commun avec la classe de GS-CP. Lors de la période 1, nous avons travaillé sur l'alimentation. Nous avons profité de la semaine du goût pour proposer deux ateliers communs. Un atelier dégustation d'aliments de différentes saveurs et textures (aliment mou, dur, sucré, salé, acide, amer) et un atelier autour des expressions avec des fruits et des légumes. Pour la période 2, nous travaillerons sur les dents.

Classe de CM1-CM2

- Travail autour du Vendée Globe durant l'hiver
- Projet « rouler à vélo » au printemps, avec l'intervention de l'association « prévention routière »
- Pour les CM2 exclusivement, « permis internet ».

c) APE

L'accueil des parents le jour de la rentrée a été un succès à Mazion, moins à Eyrans. Les membres de l'APE réfléchissent à proposer une autre action pour Eyrans pour se faire connaître.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le vendredi 20 septembre : le bureau s'est agrandi : M^{me} Brayette reste présidente, M^{me} Malivert, présidente adjointe, M^{me} Dubois est la secrétaire, M^{me} Raynal a été élue trésorière, M^{me} Roumilhac, trésorière adjointe.

L'APE expose ses projets :

- « fête » d'Halloween
- participation au Marché de Noël de l'école avec la proposition d'un stand photo
- un après-midi jeux au 2^e trimestre
- une vente de crêpe à Mazion
- une vente de chocolat à Pâques
- tenue de la buvette pendant la fête de fin d'année
- « fête » de fin d'année pour les CM1-CM2

III. Parcours de l'élève

Dispositifs d'aide

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) : les enseignants spécialisés n'interviennent pas dans le RPI. Nous pouvons tout de même solliciter l'aide de Mme De Souza, psychologue scolaire de notre secteur.

PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative) : il est mis en place par l'enseignant de l'élève et définit un objectif précis en fonction des besoins de l'élève. Il décrit les aides et les adaptations mises en place. Il est limité dans le temps et peut être reconduit si nécessaire.

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) : il répond aux besoins des élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ne constitue une réponse adaptée.

APC (Aides Pédagogiques Complémentaires): les élèves rencontrant une difficulté passagère peuvent bénéficier d'un accompagnement pédagogique complémentaire (2 fois 30 minutes par semaine).

MAIRIE / QUESTIONS DIVERSES

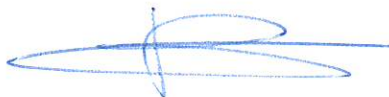
Aucune question n'a été remontée.

Fin du conseil d'école : 18h30

Le prochain conseil d'école aura lieu le : 18 février 2025

Fait à Eyrans, le 5 novembre 2024.

La Directrice, Présidente du Conseil d'École :
M^{me} Bertineau

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line extending to the right.

Le Secrétaire de séance :
M^{me} Bartz

A blue ink signature consisting of a large, elongated loop with a vertical line through it and a horizontal line extending to the right.